

FRASNE

Notre Village



Frasne (Doubs) - l'église

BULLETIN N°32 - DÉCEMBRE 2006

Le mot du maire

La commission communale d'information vous a préparé une nouvelle fois un bulletin municipal de fin d'année pour dresser un premier bilan et vous faire partager les projets à l'étude.

Cette année 2006 qui se termine, a été marquée par trois dossiers importants :

- La fin de la restauration de notre église
- L'aménagement du lotissement de étangs avec 28 parcelles dont 25 sont vendues
- La révision de l'aménagement de la forêt communale

Vous trouverez dans les pages suivantes toutes les explications souhaitées sur leur réalisation et sur leurs coûts.

Je voudrais que chacun comprenne qu'une équipe municipale se doit de faire des choix, sachant que certains investissements sont faits à un certain moment pour garantir l'avenir. C'est bien entendu le cas pour l'église, dont la restauration a été la préoccupation de plusieurs municipalités. Aujourd'hui l'essentiel a été fait, nous obligeant à retarder d'autres projets qui pourront voir le jour dans les années à venir.

La révision de l'aménagement de la forêt communale nous donne des prévisions de ressources très loin de ce que nous avons connus comme nous le prouve les bilans suivants :

Bilan financier pour l'aménagement de 1986 à 2005

Recettes	Dépenses	Bilan
4 984 422 €	1 179 715€	3 804 707€
249 221€ par an	58 985€ par an	190 235€ par an
405€ par ha et par an	96€ par ha et par an	310€ par ha et par an

Bilan financier : prévisions pour 2006 à 2025

Recettes	Dépenses	Bilan
1 041 300 €	675 100€	266 700€
52 065€ par an	33 755€ par an	13 335€ par an
85€ / ha/an	55€/ha /an	22€/ha/an

Ces bilans nous montrent que nous perdons 80% de recettes avec les ventes de bois et que le bilan après travaux prévoit une perte annuelle de 93% par rapport aux années d'avant la tempête. Inutile de préciser que la politique communale au niveau des investissements doit prendre en compte cette baisse sensible des revenus.

Beaucoup d'autres dossiers nous ont mobilisés tout au long de l'année sans pour autant se concrétiser :

- Le retour du fret en gare de Frasne est toujours à l'étude et plusieurs rencontres ont permis de préciser que techniquement cela est possible pour la SNCF, mais que pour l'instant ce sont les tarifs qui ne sont pas assez compétitifs par rapport au transport routier. Nous sommes tous conscients que plus de trains réduirait les différentes pollutions et soulagerait notre réseau routier.
Je tiens à remercier le Conseil Economique et Social de Franche-Comté qui soutient fortement ce projet que nous conduisons en partenariat avec la CFD et qui intéresse aussi nos amis Suisses. Ce projet de réouverture du fret en gare s'oriente essentiellement vers le transport du bois.
- Un projet de construction d'une scierie regroupement plusieurs scieries du secteur nous a semblé prometteur pour la filière bois et pour essayer de lutter à armes égales avec de grosses unités françaises et européennes. Pour la commune la question se pose de savoir que si un tel projet peut s'installer sur une zone de 20 hectares en forêt du Forbonnet (parcelles 31 et 32). Outre la question de savoir s'il faut réduire la forêt d'une telle surface, il existe plusieurs protections qui font que le dossier est très complexe pour obtenir l'autorisation finale. Il est difficile de prévoir un calendrier et de s'assurer que cette zone soit exclusivement réservée à la filière bois. Il appartient au conseil municipal de prendre la décision d'aménager ou non une telle zone en mesurant bien toutes les conséquences d'un tel choix.
- Nous travaillons aussi sur le dossier de restauration de la rue de l'étang. Aujourd'hui nous pouvons confirmer que la chaussée va se refaire complètement avec les financements du Conseil général après la pose de nouvelles bordures de trottoirs. Il vient d'être décidé de procéder à l'enfouissement d'une partie des réseaux électriques et PTT depuis la place jusqu'au collectif du 21 rue de l'étang. Il faut prévoir une dépense d'environ 150 000€ pour la commune (trottoirs et réseaux)
- Nous venons de déposer le permis de construire pour l'aménagement de l'Espace Poix en face de la mairie qui permettra d'installer les bureaux de la CFD et d'autres locaux pour la commune.

L'année 2007 va nous permettre de concrétiser un certain nombre de projets, tout en restant prudent au niveau financier. Nos charges ne font qu'augmenter comme dans votre ménage, et nous devons essayer de prévoir au plus juste nos besoins pour ne pas trop augmenter la fiscalité et les coûts des services.

Tous mes collègues du conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser des vœux de bonne et heureuse année 2007 et surtout une bonne santé. Nous avons une pensée toute particulière pour tous les malades en espérant qu'ils verront très vite leur état s'améliorer.

La commission d'information
M. Christian Pelletier, président
Mesdames Colette Girard, Ginette Chenevez

Le maire,
Lucien BOLE

Quel développement pour FRASNE ?

Dans « le mot du maire » j'ai évoqué parmi les projets celui qui concernait la possibilité de construire une grande scierie dans une partie dévastée de la forêt du Forbonnet. Quand ce projet a été présenté aux administrations afin d'en connaître le niveau de faisabilité, nous avons reçu rapidement une longue liste de démarches et d'études à réaliser avant d'espérer pouvoir construire.

En plus de toutes les contraintes imposées par Natura 2000, l'arrêté de protection du biotope, les ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique), la soustraction au régime forestier de deux parcelles, nous devons mettre en place une révision du PLU.

Pourquoi cette révision alors que notre PLU est approuvé depuis le 19 août 2004 ?
Elle est obligatoire parce que nous touchons les zones N du PLU, à savoir les zones naturelles. Toute la forêt est classée en zone N ainsi que les marais, tourbières, étangs...

Malgré le coût d'une telle opération et la longueur des procédures, le conseil municipal s'est engagé dans la révision lors de sa réunion du 6 juillet 2006 afin de répondre au projet de la scierie mais aussi pour ouvrir à l'urbanisation les zones déjà prévues au PLU et modifier quelques points du règlement.

Dans sa séance du 14 décembre 2006, le conseil municipal vient d'annuler la demande de révision du PLU. Pourquoi ?

Après cinq ans d'étude, le PLU de Frasne a pu être approuvé le 19 août 2004, après de nombreuses concessions de la part de la commune. En effet nous avons dû investir dans plusieurs études pour arriver à prévoir une zone pour le développement de notre commune. Malgré cette bonne volonté nous sommes aujourd'hui confrontés à un nouveau problème pour notre lotissement en cours, car nous utilisons **65 ares de zone humide**. Après le premier projet de lotissement nous avons dû sur la demande des services de l'état réduire la partie urbanisable par rapport déjà à la zone humide (moins 4 parcelles à bâtir). Aujourd'hui on nous demande de bien vouloir prévoir des mesures de compensation.

Je vous rappelle que dans le cadre des actions du syndicat mixte notre commune compte **1179 ha en Natura 2000 dont 616,20 ha en Arrêté de protection du biotope**. Dès 1985, bien avant que soit ouvert le dossier du Drugeon, la commune a décidé de mettre **160ha de tourbières en réserve naturelle volontaire**.

Comment voulez-vous aujourd'hui retrouver d'autres zones humides puisqu'elles sont déjà toutes soumises à diverses mesures de protection ? Le conseil municipal pense que l'effort de la commune est suffisant pour qu'on nous laisse au moins tranquille sur ce qui a été décidé au PLU. Je vous précise que compte tenu de la proximité des zones protégées de notre lotissement nous avons prévu des aménagements spécifiques demandés par les études : bassin des eaux pluviales pour décantation avant rejet, mise en place de débourbeurs déshuileurs avant rejet des eaux pluviales, recherche des circulations d'eaux souterraines par coloration... soit une dépense supplémentaire très importante.

La police de l'eau est bien entendu intervenue et semble vouloir préparer un procès verbal auprès du procureur contre le maire.

COMMISSION SÉCURITÉ

La chaufferie du groupe scolaire ne présentant plus les normes de sécurité requises, une remise en conformité s'imposait.

Le stockage du fioul était constitué de deux cuves de 8000 litres chacune.

Actuellement seuls 10 000 litres sont autorisés. Une cuve a été conservée, l'autre dégazée et découpée.

Un mur en agglos pleins a été construit, crépi et étanché pour assurer une rétention du fioul en cas de fuites. De plus une porte coupe-feu et une ventilation basse et haute ont été posées.

Réfection de regards sur la conduite d'eau Grande Rue : sept regards présentant de grosses dégradations ont été modifiés. Ils ont été déplacés sur les trottoirs ou au départ des poids lourds qui sont la cause de leur dégradation.

Le mur en pierre de taille entourant le parking derrière l'église menaçait d'éboulement en plusieurs endroits. Il fut démonté et reconstruit. Les joints maçonnés, un travail remarquable assuré par les employés municipaux.

Une acquisition de panneaux de protection pour travaux a été faite.

Mi-juin, les commissions sécurité et travaux ont étudié l'aménagement possible d'un rond point et d'îlots place de la Gare, ainsi que la mise en sens unique de la rue des Marronniers.

Le Conseil Général, partenaire pour la réalisation des travaux et de signalisation nous a fait part tardivement de son accord et le fait que les entreprises ont un carnet très chargé, les travaux n'ont pu être réalisés cet automne.

Nous les espérons dès les premiers beaux jours.*

La traversée de Frasne par les poids-lourds est actuellement de 40 km/h. Les limitations de vitesse à chiffres paires n'étant plus d'actualité, le conseil municipal a décidé de limiter la vitesse à 30 km/h.

Le plus dur sera de les faire respecter !

Signalisation des rues :

- La rue Joséphine Jacquin sera mise en sens interdit sur une partie de son parcours : celui donnant accès sur la grande rue.
- La rue des Andromèdes aura un « cédez le passage » lors de son accès sur la rue des ateliers afin de protéger les arrivées ou départs des sapeurs pompiers.
- La Place de l'Eglise sera en stationnement interdit .
- La sortie du parking situé derrière l'église sera uniquement autorisé par la Rue du Vieux Sentier.

Jean – Paul Barthelet
Président de la Commission

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Cette année je ne vais pas énumérer des associations qui ont eu une activité marquante ou un changement de structure, je préfère parler de tous ces BENEVOLES qui jour après jour et souvent dans l'ombre font vivre toutes nos associations.

C'est souvent par passion, par besoin d'aider les autres, mais rarement pour s'occuper.

Les critiques, le manque de reconnaissance, les déceptions quand les choses ne se passent pas comme prévues, l'incompréhension des gens qui savent tout mais ne font jamais rien, tout cela est le quotidien du bénévole.

J'aimerais par l'occasion qui m'est offerte remercier au nom de la commune et au mien tous ces gens qui sont les piliers du monde associatif de Frasne, je les encourage à continuer à donner du temps, de l'expérience, à défendre leurs idées.

J'ai une pensée émue et respectueuse pour un de ces bénévoles qui nous a quitté bien trop vite. Je vous salue Michel, vous êtes un exemple pour tout le milieu associatif.

Jean-Pierre Vuitton
Président de la Commission

COMMISSION BIBLIOTHEQUE

Le 21 septembre 2006, la commission bibliothèque représentée par Mmes Ginette Chenevez et Colette Girard a eu le plaisir de participer à la journée des bibliothèques bénévoles du Doubs à Maiche.

Accueillis par Mrs Parrenin, Maire, Nappey, Vice Président du Conseil Général, Faivre, directeur de la médiathèque départementale, tous les élus ont souligné le travail important des 200 bénévoles présentes ce jour.

A notre arrivée, une énigme nous a été proposée : découvrir le titre d'un livre à l'aide de documents et d'indices.

Puis, au cours du repas, les décors de table ont permis à chacune d'entre nous de donner le titre.

De nombreuses expositions de travaux exécutés par les bénévoles ont attiré notre attention. Entre autre un tapis de lecture fait par la bibliothèque de l'Isle sur le Doubs, une ferme et un poulailler à raconter, époustouflant de fonctionnalité et de poésie, et bien d'autres choses impressionnantes...

L'après-midi nous avons visité la bibliothèque avec différents ateliers comme la reliure, assisté à une séance de contes « le tapis à raconter » qui s'apparente un peu façon patchwork à l'écriture Maya.

Concernant notre bibliothèque municipale, nous annonçons d'ores et déjà qu'une exposition aura lieu à l'automne 2007 sur le thème « carnets de voyage, mode d'emploi ». Pour tout public, enfants et adultes.

Nous tenons également à souligner que la commune participe à la culture au moyen d'une subvention de 300€ pour l'achat de livres.

Ginette Chenevez
Présidente de la Commission

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ce service est gratuit.

Un grand choix de livres est à votre disposition dont plus de 600 qui sont renouvelés tous les 4 mois grâce à la bibliothèque départementale de prêt.

Vous pouvez aussi réserver vos livres.

Les bénévoles vous accueillent :

- les 1^{er} et 3^{eme} vendredis de 16h30 à 17h30
- tous les samedis de 14 à 15h

Bonne année à tous et bonne lecture.
Jacqueline Thomasic

*« L'eau qui ne court pas fait un marais,
L'esprit qui ne travaille pas fait un sot. »
Victor Hugo*

COMITE DES FETES

Par l'intermédiaire de ce bulletin je voudrais rendre hommage à des personnes qui ont animé le Comité des Fêtes et qui ont disparu tragiquement.

Le 6 novembre, Michel LEVAIN nous quittait brutalement en partant faire ses courses comme tous les matins.

Sa vie s'arrêtait en passant devant la salle des fêtes lieu symbolique pour quelqu'un qui avait fait le choix de s'investir dans l'animation de son village.

Michel était venu rejoindre le Comité en février 2001, et avait tout de suite mis ses compétences d'ancien employé de banque à notre service, en acceptant de tenir la comptabilité de notre association.

La rigueur de son travail nous avait permis depuis, de vous présenter une comptabilité claire, détaillée et précise à nos différentes assemblées générales.

Son amabilité et sa disponibilité avait permis à chacun d'entre nous de nouer des contacts d'amitié avec Michel. Les nombreux témoignages des membres d'associations et des commerçants qui avaient des relations avec lui me conforte dans l'idée que le Comité, en plus de perdre un ami, a perdu un trésorier qui avait pris une part très importante dans le fonctionnement de notre association.

Le 13 novembre, soit 8 jours plus tard, Jean-Marie GANZER nous quittait tout aussi brutalement.

Jean-Marie était entré au Comité en 1987 et en 1989, alors que la présidence était vacante, il avait repris cette fonction. Il avait tout de suite su lancer de grandes animations pour la Fête des Myrtilles avec notamment la présence de l'Equipe de France de Tremplage en 1989 et le spectacle de plongeurs en piscine en 1990.

1989 restera l'année où la Fête des Myrtilles a dégagé le plus de bénéficiaires et à cette époque le trésorier était Gilbert PERNY qui lui nous a quitté il y a maintenant deux ans.

Jean-Marie quitte la présidence en 1991, trop accaparé par le travail de l'entreprise qu'il avait alors créée.

Merci à Michel et Jean-Marie pour avoir pris le temps de s'investir dans le bénévolat du monde associatif et ainsi avoir fait vivre l'animation de leur village.

Au cours de l'année écoulée voici les principales animations que le Comité des Fêtes a organisées :

- 3 décembre 2005 : Soirée fondue pour le téléthon
- 25 au 30 décembre 2005 : Exposition des dons cachés
- 1 avril 2005 : Journée pour le cœur à CESSAY
- 21 mai 2005 : Rando VTT – pédestre – équestre
(En partenariat avec la CFD et le Ski-Club de FRASNE).
- 16 Juillet 2006 : Confection de tartes aux myrtilles.
Randonnée pédestre au Mont d'Or.
- 5 et 6 Aout 2006 : Fête de la Tourbe
- Du 12 Juillet au 30 Aout 2006 : Mercredis d'accueil à la ferme de Cessay.

Il est urgent d'étoffer notre équipe des mercredis d'accueil, (il faut entre 8 à 10 personnes par mercredi) sinon cette excellente animation très renommée qui voit la venue de nombreuses personnes des communes environnantes et de touristes va s'arrêter.

Bien sur tout le monde a de nombreuses occupations et le temps passe trop vite mais ne peut-on pas consacrer quelques instants au monde associatif qui donne une consistance à un village et éviter que celui-ci ne devienne un village dortoir.

Selon votre disponibilité pour quelques heures ou quelques journées venez nous rejoindre.
Jean-Louis Monnier

La communauté de communes CFD

Voici quelques dossiers que la CFD a traités au cours de cette année 2006 :

- **Dans le domaine économique :**

En liaison avec les communes de Bulle et de Courvières, les projets de **zones d'activités** se sont déjà concrétisés au niveau des études et de la prise en compte par les cartes communales de ces deux communes. Bien entendu nous n'avons toujours pas de solution quant à la réserve foncière pour procéder à des échanges avec les agriculteurs qui exploitent les terres sur les deux zones.

La demande de terrain déposée par les associés de PROLIGNUM pour la **construction d'une scierie** dans la forêt du Forbonnet a fait réagir très vite la CFD. Elle a accepté de prendre en charge l'aménagement de la zone dans la mesure où la révision du PLU de Frasné pouvait aboutir à l'inscription de la zone comme zone d'activités. Actuellement les porteurs de projet sont toujours dans une phase d'étude et le projet pourrait très bien se réaliser dans une commune voisine du Jura. Le nombre de procédures et les délais ne jouent pas en notre faveur

Nous avons travaillé en liaison avec le Conseil général afin de pouvoir assurer la **totalité de la couverture haut débit** sur notre communauté. En effet une commune comme Bannans ne peut pas recevoir l'ADSL et celle de Bulle n'est couverte qu'en partie. Il existe encore quelques problèmes dans les communes de Vaux et de Courvières. La CFD est prête à investir dans ce domaine dans un souci d'égalité, mais les choix techniques sont difficiles.

- **Dans le domaine sports-animation-tourisme :**

Pour la pratique du ski de fond la CFD vient d'acheter un dameur pour le site de Vaux et Chantegrue ainsi qu'un nouveau scooter pour le site de Frasné. Avec deux sites, notre communauté est bien prête à accueillir tous les amoureux du ski de fond et offrir des bonnes pistes à tous les jeunes de l'école de ski du ski club Frasné Drugeon.

La CFD a poursuivi ses actions en direction de l'école de musique, dans le domaine de l'animation avec une saison d'été très riche en événements, l'animation du Point I et le soutien aux écoles du secteur (sports- musique- éducation à l'environnement)

- **Dans le domaine milieux naturels – réserve naturelle des tourbières :**

Le dossier d'**aménagement des pontons** et des circuits pour la réserve naturelle régionale de Frasné a beaucoup mobilisé les élus et les services pour monter le dossier. Au moment de l'appel d'offres, il a fallu prendre en compte des contestations et choisir de refaire toute la procédure. La publication du nouvel appel d'offres vient de se faire, ce qui laisse espérer que les travaux pourront se réaliser en 2007.

Les délégués à la communauté de communes.
Messieurs Bôle, Humbey, Salvi, Vanthier, Lhomme, Monnier, Vuitton



L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE

L'association Aide à Domicile en Milieu Rural de Frasnne couvre 10 communes :
Boujailles – Courvières – Frasnne – Dompierre les tilleuls – Bulle – Bannans – Ste
Colombe – La Rivière Drugeon –Bouverans – Bonnevaux .

Elle a pour objectif de venir en aide aux personnes à domicile (familles , personnes
âgées , seules , malades ...) pour une aide matérielle (ménage , courses ...) ou un
accompagnement
(promenade , garde d'enfants ...)

- ❖ Ce sont 20 bénévoles qui encadrent 26 salariées
- ❖ 117 dossiers personnes âgées dont 64 Aide Personnalisée à l'Autonomie
- ❖ 1 service aide aux familles (maternité , maladie , difficultés, garde occasionnelle d'enfants)
- ❖ 1 service portage repas 7j/7
- ❖ 1 service télé assistance 7j/7 , 24h/24
- ❖ 1 service Association Domicile Service (aide ponctuelle de travaux divers.)

**N'hésitez pas à nous rejoindre ,
Ils ont besoin de nous ,
Nous avons besoin de vous !**

Pour tous renseignements

contactez Maryse au bureau ; 15 , rue Patet 25560 FRASNE

Au 03.81.89.87.68

Ou la Présidente : Sylvana LOCATELLI : 03.81.89.78.03

La responsable salariées : Josiane BOLE : 03.81.89.75.82

**« Pourquoi aider des gens qu'on ne connaît pas ?
Pour que notre temps libre brise leur temps vide ! »**



Photo : Mairie

Lotissements des étangs vue depuis la route de Bonnevaux.



Photo : Mairie

Bassin créé pour le lotissement des Étangs.



Photo : Lucien BOLE

Pose réseaux lotissement Croix de Mission.



Photo : Mairie

Travaux lotissement des étangs.

AU THÉÂTRE DU BRIC A BRAC

En ce début décembre, c'est l'effervescence au sous-sol de la mairie : on termine les marionnettes, règle les lumières, répète les textes de la Mouche de Noël, spectacle pour enfants qui sera présenté

- le vendredi 8 décembre à Bouverans lors de l'arbre de Noël de la société CÉBÉ,
- le samedi 16 décembre à Frasne à celui des pompiers,
- le dimanche 17 Au Bizot pour celui de la commune ?
- le mercredi 20, au centre d'animation de Frasne pour celui de la ludothèque de l'association Familles Rurales.

D'autre part, la troupe a décidé de reprendre « VOYANGE » l'été prochain et se réunit régulièrement pour retravailler ce spectacle destiné au plein air et y intégrer quatre « nouveaux venus » qu'elle accueille, ou retrouve, avec joie.

Et puis, chaque samedi, de 14h à 15h30, deux de ses membres animent, en partenariat avec familles rurales, l'atelier théâtre du Grand Huit, réunissant 14 enfants qui ont déjà imaginé le scénario du spectacle qu'ils joueront, fin mai – début juin, au centre d'animation et à l'école de Frasne.

Pour la troupe,
Bernard Chagrot

CLUB DU 3eme AGE ET DE L'AMITIÉ

Suite à la démission de la Présidente Mme Marcelle Vieille et de 3 autres membres, le nouveau bureau en exercice est le suivant :

Présidente :	Mme Denise Gueutal
Vice-Présidentes :	Mmes Louissette Lépeule et Denise Mille
Trésorière :	Mme Andrée Vanthier
Secrétaire :	Mme Marie Serrette
Assesseurs :	Mmes Colette Courdier, Jeannine Parriaux, Colette Gaubert, Mrs André Marmier, Michel Cordier, Jacky Pellegrini et Jean Vuillermot

Le Club est ouvert aux retraités tous les mardis et vendredis après-midi avec les activités suivantes : jeux de cartes, scrabble, discussions entre adhérents, ...

Tous les jeudis soirs, une vingtaine de personnes participe au cours de gymnastique dispensé au petit gymnase derrière le groupe scolaire Xavier Marmier.

Chaque lundi après-midi, rendez-vous est donné aux marcheurs sur le parking du Renouveau à 13h45 pour une marche d'environ 2 heures aux alentours de Frasne.

Le 3eme mardi de chaque mois, le repas de midi est servi à la salle du Club, moment de convivialité fort apprécié.

Le Club qui compte une centaine d'adhérents est représenté aux réunions trimestrielles de secteur à Pontarlier, aux journées d'amitié organisées par les clubs voisins.

N'hésitez pas à venir nous retrouver, vous serez les bienvenus.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2007 ainsi qu'une bonne santé.

Le Comité

ASSOCIATION DES JEUNES DE FRASNE

L'Association des Jeunes de Frasne accueille tous les jeunes de 14 à 18 ans qui résident à Frasne et qui souhaitent y adhérer.

Comme toute association, elle est composée d'un bureau (président, secrétaire, trésorier ...) et d'adhérents.

Une salle est mise à notre disposition par la commune et environ une fois par mois nous nous réunissons avec Mme Laurence Jacquin et M. Roland Marmier représentants de la commune et Jean-Jacques Courty .

La salle peut être prêtée pour des soirées privées, des anniversaires, etc ... à condition d'être sous la responsabilité de parents et de bien respecter le règlement ! Des sorties peuvent également être organisées au cours de l'année, comme à Europa Park où nous sommes allés cet été.

Alors si toi aussi tu as envie de partager de bons moments entre copains, n'hésite pas à nous contacter !

Le Président, Gaetan Jeanney, 03.81.89.73.74 / 06.64.51.70.95.

ASSOCIATION JEUNES SAPEURS POMPIERS DE FRASNE

L'association est une école de la vie où l'on apprend le respect, la discipline et le travail au sein d'une équipe.

Aujourd'hui, elle comporte 27 jeunes sapeurs-pompiers âgés entre 13 et 16 ans venant de divers villages situés aux environs de Frasne.

Elle est encadrée par une structure de sapeurs-pompiers assurant bénévolement des cours le samedi après midi de 14h00 à 17h00.

Les formateurs sont :

C ; Lt COMTE F ; Lt POULIN E ;

Adj/c PAGNIER JM. ; Adj/c BERNARD Serge ; Adj PIGHIN J ; Adj MUSY Michel ;

les caporaux COMTE Pascaline et Florian; PESANTI C; JEANNIN Eric.; CHAMBELLAND Cédric ; Cap GUERARD Christophe.

BUSIGNIES Cécile ; KOSATKA Christophe ; PAGNIER Ophélie et Nicolas ;

CLEVY Victorien ; VIEILLE Franck ; JEANNIN Marion ; CUINET Justine

ADJ/C BOURGEOIS A ; BRUN Guy (Sapeurs-pompiers de Levier)

Et Adj VERNERAY Philippe et Béatrice (sapeurs-pompiers de OUHANS).

La contenance de la formation comprend :

- Le secourisme (AFPS),
- L'incendie (connaissance du matériel, différentes techniques d'extinctions, lot de sauvetage etc.)
- Le sport (athlétisme ; natation ; cross)

Elle participe aux cérémonies : le 11 novembre et le 8 mai.

Un examen « brevet des jeunes sapeurs pompiers » clôturera leur connaissance afin d'assurer la relève de leurs aînés qui seront les pompiers de ce début de siècle

Le Président
Lt François Comte

Le Président délégué
Adj/C Jean Marie Pagnier

TROP D'ACCIDENTS SUR NOS ROUTES ! NOUS, FAMILLES N'ACCEPTONS PAS CELA...

Une campagne sur la Sécurité Routière, a été organisée par le Comité de Territoire regroupant les associations Familles Rurales de Boujailles-Courvières, Evillers, Frasne et Levier. Elle s'est concrétisée par une semaine d'animation du 17 au 21 octobre sur différents sites (sensibilisation des personnes âgées, conférence, stands de démonstration, etc...). Ce thème peut nous sembler récurrent, mais il est malheureusement toujours d'actualité. Nous l'avons vu récemment avec un accident dans notre secteur qui a conduit à la perte de 3 jeunes.

Un tel drame ne laisse pas indifférent et inquiète toutes les familles. Sans doute, une réflexion pourrait avoir lieu entre les élus de nos communes, les parents, les jeunes sur les moyens à mettre en œuvre de manière à réagir à cette situation. Nous savons que les jeunes ont besoin de se rencontrer, de s'amuser, de se détendre ; mais, pour autant, est-ce que les soirées dansantes doivent débiter à minuit pour se terminer à cinq heures du matin ?

Pour financer en partie nos associations, est-ce normal de proposer ou d'inciter à la consommation d'alcool, à nos différentes buvettes ?

Les nouvelles voitures sont-elles trop puissantes ?

La formation du permis de conduire est-elle adaptée ?

Des questions que beaucoup de parents se posent, mais qui restent sans réponse... Si elles vous interpellent, vous pouvez nous rejoindre pour en discuter ensemble.

L'association Familles Rurales de Frasne et Dompierre propose aux habitants de ces communes et des communes environnantes, divers services et activités. Parmi celles-ci, mettons l'accent sur les initiatives de cet automne 2006, à savoir :

- l'augmentation de la capacité d'accueil au périscolaire midi (de 28 à 42 enfants maximum), effective depuis la rentrée de septembre. Notre choix est justifié car la fréquentation a fortement augmenté. Nathalie RAVIER est venue compléter l'équipe d'encadrement existante.
- la Halte Garderie de l'association, Boule de Neige, ouvre une demi-journée supplémentaire le lundi matin, de 8h30 à 12h, à compter du 11 décembre. Prenez-note ! Comme vous l'avez sans doute remarqué, une aire de jeu extérieure a été aménagée pour les enfants.

Nous remercions la Commune, pour la mise à disposition des locaux au sein de l'école Xavier Marmier pour l'accueil du périscolaire, ainsi que pour cet aménagement extérieur de la halte garderie.

- Famille
Rurales
- l'atelier "Bricolage" préparé par les bénévoles de la commission animation de l'association, fonctionne le mardi soir à partir de 20h, 2 fois par mois. 4 séances ont déjà eu lieu avec des intervenants extérieurs sur 3 thèmes différents : bijoux en perles, tricot et récemment, art floral avec la réalisation d'un centre de table et d'une composition pour les fêtes de Noël. D'autres travaux sont envisagés (mosaïque, décopatch...) car l'atelier continue en janvier ! Pour participer, il suffit d'être adhérent à l'association et de s'inscrire au bureau.
 - et puis, l'association organise une sortie de ski à Châtel (Haute Savoie) le dimanche 14 janvier 2007. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter au bureau...

Autres activités & services existants ou en projet : centres de loisirs, club féminin, initiation à l'informatique...

Association Familles Rurales de Frasne Dompierre,
4 impasse du chalet, 25560 FRASNE
03.81.89.85.07 - 06.30.59.08.31
famillesrurales.fradom@wanadoo.fr
famillesrurales25560.free.fr (site en cours de mise à jour)

Horaires de permanence du bureau : lundi et jeudi : de 9h30 à 11h et de 14h à 16h, mardi et vendredi : de 13h30 à 15h30 et samedi matin : de 9h30 à 11h30.

PROJET COMÉNIUS

Les deux écoles, maternelle et primaire, ont reçu leurs partenaires européens d'Espagne, Allemagne, Pologne, Roumanie et Bulgarie au mois d'octobre.

Ils travaillent ensemble sur le projet d'égalité des chances entre garçons et filles d'Europe avec « la famille » pour thème de cette année scolaire.

Ils ont découvert le système scolaire français avec plusieurs visites de classes, ont visité les Tourbières, et ont été reçus chaleureusement par l'équipe municipale en présence d'élus du secteur ainsi que de l'inspecteur départemental de l'Education Nationale.

Les enseignants

TÉLÉTHON



101 472 581 €. C'est le chiffre qui était affiché au compteur ce dimanche matin du 10 décembre à 1H30 à la fin de l'émission, record battu par rapport à 2005 à la même heure. Sur le plan national, cette vingtième édition a une nouvelle fois été un vrai succès, malgré quelques tentatives de déstabilisation lancées trois semaines auparavant.

Le succès du Téléthon vient du fait que l'AFM (Association Française contre les Myopathies), pour laquelle il a été créé, met un point d'honneur à ce que ses comptes soient transparents. Toutes les sommes encaissées au cours des manifestations peuvent être justifiées jusqu'au dernier centime. C'est la raison pour laquelle un contrat d'engagement doit être signé au préalable d'une manifestation destinée à recueillir des fonds pour la recherche.

Et elle avance, cette recherche. Les résultats sont concrets. Cet été, des chiens briards souffrant d'une forme de rétinite pigmentaire (maladie génétique rendant aveugle) ont recouvré la vue grâce à la thérapie génique. Cette maladie touche également l'homme et tous les espoirs sont permis le concernant. Les essais cliniques vont commencer en 2007 sur l'homme concernant les maladies neuromusculaires, notamment la myopathie des ceintures. Ces essais, la mise en place de programmes de recherche et la mise sur le marché d'un nouveau médicament coûtent extrêmement cher, c'est la raison pour laquelle le Téléthon doit continuer, afin d'apporter une aide à ces avancées médicales.

Sur le plan local, Morteau était télévisé et a organisé une manifestation gigantesque, en plaçant un toit sur toute la longueur d'une rue (la rue Baral pour les personnes qui connaissent), afin de mettre à l'abri le public venu assister aux animations. Arc Sous Cicon accueillait le village Téléthon du canton de Montbenoît et Levier organisait une manifestation toute la journée du samedi « *autour de Nicolas* », du nom de ce jeune garçon atteint de la maladie de Charcot Marie. Mouthe faisait la fête le vendredi en compagnie des sapeurs pompiers et sur ce même canton, Métabief se mobilisait pour la première année grâce aux enfants du RPI et aux parents d'élèves. Courvières mettait sur pied une manifestation originale : les habitants du village étaient conviés à assister à l'abattage du sapin président, acheté par la scierie Regnaud et dont le produit de la vente sera reversé au Téléthon. Enfin à Frasne, la pétanque frasnoise organisait son traditionnel concours et, grâce à l'engagement du comité des fêtes et des bénévoles, la fondue dansante rassemblait presque 300 convives, engagés dans la danse avec l'excellent orchestre « *Ambiance Danse* », venu de Tarcenay. Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite des manifestations, aux partenaires qui ont apporté leur soutien matériel et financier, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont fait en sorte que le Téléthon reste avant tout une fête. Rendez vous à tous pour le Téléthon merci en février.

Le responsable de coordination pour les cantons de Levier et Mouthe :
Jacky DESARMENIEN.

Association ABCDEF

➤ Théâtre

Après quelques années passées en Martinique et dans le Pays de Montbéliard, notre copain Frédéric PASTEUR a retrouvé la troupe. Il entre en scène en compagnie d'une « petite » nouvelle adoptée par tous : Adeline PERRIN.

Dans une mise en scène de Serge Roux, les comédiens amateurs vous donnent rendez-vous :

Vendredi 9 et samedi 10 mars 2007 à 20 h 30

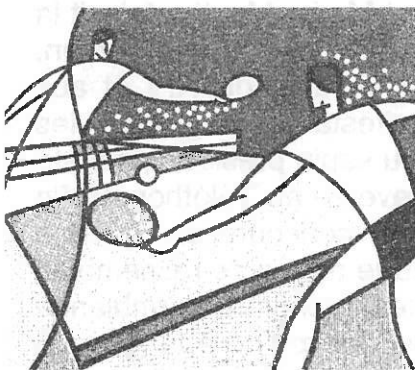
à la salle d'animation

avec leur nouvelle comédie : « Pétard, ça déménage »

Comédie en 2 actes de Claude SCHMIT

L'histoire en quelques mots : Bernard Delaville, homme d'affaires ruiné, est contraint de vendre son appartement. De façon à ce que les acheteurs potentiels se décident au plus vite, il les invite, chez lui, à un dîner que servira l'employé farfelu d'un traiteur. Position sociale oblige ! Parallèlement, il demande à son chauffeur et sa bonne, deux personnages « gratinés », de préparer son déménagement qu'il annonce comme imminent. Voilà déjà un trio de choc capable de déclencher les fous rires ! Mais complété par une maîtresse championne du chantage, le passage répété du SAMU et de la police, les gags à répétition, on a là tous les ingrédients pour assurer un franc succès à cette comédie burlesque.

➤ Tennis de table



Pauline RYSER, Xavier VUILLEMIN, Sylvain MINARY, Thomé PARRIAUX, Marc BOURGEOIS et Samuel LEGAC, ces six jeunes pongistes ont gagné le championnat, la saison passée.

Ils évoluent dorénavant en Départementale 3.

Il est tout à fait possible que cette vaillante équipe « grimpe » en D2, à la mi-saison !

L'équipe 1 (les anciens) joue en régionale 3.

A mi-saison, ces pongistes amateurs espèrent encore se maintenir dans cette catégorie.

Tous les membres de l'Association A.B.C.D.E.F. offrent leurs meilleurs vœux de bonne santé et joyeuse année aux habitants de FRASNE.
Que 2007 apporte des rires et de la bonne humeur !

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE DE FRASNE

Le ramassage des journaux connaît un certain essor, le bénéfice de ces collectes permet de financer certains projets de l'Ecole Primaire. L'Association poursuivra donc cette action en 2007.

Depuis septembre 2006, la commune de Frasne, que nous remercions, met à notre disposition un local (ateliers municipaux) pour stocker ces journaux.

Des permanences mensuelles sont assurées par notre équipe le samedi matin de 9 h à 11 h.

Nous comptons sur vous pour apporter vos journaux, publicités, magazines, catalogues, annuaires....

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent contacter l'Ecole Primaire au 03 81 49 83 74

Prochaines dates de permanence :

- samedi 13 janvier 2007
- samedi 17 février 2007
- samedi 17 mars 2007
- samedi 14 avril 2007
- samedi 12 mai 2007
- samedi 23 juin 2007.

Nous vous rappelons notre date de *Carnaval* qui aura lieu le samedi 24 février 2007, à la salle des fêtes de Frasne, avec la participation des Bannana's et d'un D.J.

Des réservations de repas vous seront proposées par le biais de l'école et dans certains commerces.

Bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente
Stéphanie Barthod

Pour nous joindre :

Présidente : Madame Stéphanie BARTHOD 03 81 49 83 00

Vice-Présidente : Madame Patricia FOURNIER 03 81 49 88 52

Trésorier : Madame Nathalie VIENNET 03 81 49 83 48

Secrétaire : Madame Sophie CHAMBELLAND 03 81 89 76 83



ASSOCIATION AUTONOME DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLEGE EMILE LAROUÉ DE FRASNE

L'association autonome des parents d'élèves a été créée le 25 avril 1984.
son siège social se situe au collège Emile Laroué à Frasne

L'intention de l'association est de rechercher, en accord avec l'administration, les meilleures mesures à prendre dans l'intérêt général des enfants, de lui signaler les problèmes qui auraient pu échapper à sa vigilance et de servir d'intermédiaire entre elle et les parents.

L'association est présente :

- Au conseil d'administration du collège par six de ses membres.
- Aux réunions qui concernent
 - Le fond social des cantines et le fond social collégien.
 - A l'assemblée générale de la coopérative scolaire
 - A l'association sportive
 - A la commission permanente
 - Au conseil de discipline

L'association est ouverte, sans distinction d'opinion, à tous les parents d'élèves du collège Emile Laroué ainsi qu'à toute personne ayant, à l'égard d'un ou plusieurs élèves de l'établissement, et d'une façon permanente et effective, la responsabilité civile et morale de ce ou ces élèves.

Pour être admis à titre de membre actif, il faut et il suffit d'en faire la demande lors de l'assemblée générale. Dès que l'enfant cesse de faire partie de l'établissement, son parent ou responsable légal inscrit à l'association cesse automatiquement de faire partie de celle-ci. Il peut toutefois, par décision spéciale, être maintenu en fonction jusqu'au terme de l'année scolaire correspondante.

Pour cette année scolaire 2006-2007 l'association s'est agrandie avec l'arrivée de cinq nouveaux membres, elle se compose ainsi :

M^{me} Odile Girard (la rivière Dugeon) ; M^{me} Catherine Marmier (Bouverans) ;
M^{me} Véronique Bonneroy (Villers s/s Chalamont) ; M^r Maurice Beauque (Dompierre)
M^{me} Nathalie Hanni (la rivière Dugeon) ; M^{me} Laurence Montigny (Villers s/s Chalamont)
M^{me} Valérie Marmier (Frasne) ; M^{me} Ermelinda Mathieu (Frasne) ; M^{me} Lydie Mathis (Bulle) M^{me} Pascale Paget (Arc sous Montenot) ; M^r Jérôme Huguenin (Arc sous Montenot)
M^{me} Maryse Pagnier (Bannans) ; M^{me} Silva Dina (Frasne) ; M^{me} Martine Vandevoorde (Frasne) M^{me} Ghislaine Serette (Frasne) .

Cette année, nous organisons une loterie qui permettra d'aider financièrement les élèves lors d'une sortie.

L'association



Musicart's



Ecole de Musique et de Danse Intercommunale CFD & CCA800

Photographie de l'association à l'aune de sa 4^{ème} année

L'équipe pédagogique

La qualité et le sérieux du travail réalisé par l'association Musicart's, et le soutien régulier des collectivités, au 1^{er} rang desquelles nous retrouvons les communautés de communes Frasné/Val du Drugeon et Altitude 800, ont permis de fidéliser une équipe pédagogique de qualité donnant confiance aux utilisateurs des activités dispensées par Musicart's. Notons également le fort soutien du conseil général du Doubs.



Quelques chiffres :

L'équipe pédagogique compte aujourd'hui 19 personnes : 17 salariés et 2 personnels extérieurs travaillant régulièrement pour l'association. Au total ce sont un peu plus de 5,5 temps pleins. 4,5 temps pleins sont consacrés aux seuls enseignements. 1 temps plein est consacré au poste de direction, dont les missions sont réparties ainsi : 17% d'enseignement, et 83% pour l'écriture musicale des répertoires des orchestres de Musicart's, pour la direction pédagogique et administrative, la comptabilité/gestion, le secrétariat, le développement de l'association, les montages de projets et dossiers de subvention correspondants.



Qui sont les profs :

Ce sont tous des professionnels dans leur discipline. Leur travail consiste évidemment à préparer et donner les cours, mais également à entretenir un niveau artistique professionnel, entretien comparable aux entraînements des sportifs de haut niveau. Pour la crédibilité du professeur, pour que l'élève puisse prendre modèle sur lui, et pour donner un objectif à sa pratique artistique de haut niveau, il est important que le professeur se produise sur scène. Musicart's a la chance de compter parmi ses professeurs des artistes se produisant sur les scènes régionales, nationales et internationales, comme Jean Michel TRIMAILLE, compositeur et guitariste de jazz réputé, Jean Christophe DAVID, violoniste de la chanteuse BJÖRK lors de sa tournée européenne en 2002, ou encore Damien CURRIN, Sofiane MESSABIH et Emmanuel PAYSANT assurant tous trois la section de cuivres du chanteur Guillaume ALDEBERT...

Les effectifs :

Lorsque Musicart's a été créée, l'association comptait 150 élèves, exclusivement pour l'enseignement musical. Les activités se sont diversifiées, de manière à être axées plus globalement sur le spectacle vivant. Ainsi, la danse contemporaine a fait son apparition. L'association compte aujourd'hui plus de 270 élèves, dont environ 190 musiciens, et 100 danseurs, certains élèves pratiquant musique et danse.



Les missions de Musicart's

- ▶ Enseignements de la musique et de la danse,
- ▶ Production de concerts et spectacles sur le territoire,
- ▶ Création de spectacles et organisation de stages avec d'autres partenaires,
- ▶ Volonté de participer au développement culturel de son territoire

Ses difficultés :

Un positionnement difficile :

Les missions de Musicart's pourraient être considérées comme un service public, étant donné que l'association mobilise la majeure partie des financements des intercommunalités destinés à la Culture, et ce pour un service de qualité, plus accessible financièrement à ses utilisateurs. Cependant, malgré ce financement important des intercommunalités, traduisant une reconnaissance de ses compétences, Musicart's ne peut participer activement à la définition d'un projet culturel des intercommunalités.

Des locaux à faire évoluer :

Compte tenu des effectifs, du système scolaire laissant peu de temps pour la dispense des cours de musique, plusieurs cours de musique ont lieu en même temps dans des salles séparées, mais dont l'isolation phonique est inexistante. Cela pose d'évidents problèmes de cohabitation entre les différentes activités musicales.

Cela impose à Musicart's (comme à de nombreuses autres structures similaires en milieu rural), de ne pas développer la pratique des musiques actuelles (constitution de groupes en lien avec une programmation, accompagnement de ces groupes...).

Notons toutefois qu'une solution a pu être trouvée pour l'enseignement de la danse, grâce à la municipalité de Bannans qui accueille ces cours, montrant ainsi tout l'intérêt de l'intercommunalité.

La crise du bénévolat associatif :

Même si de « bonnes volontés » permettent de pouvoir produire certains concerts et spectacles, toutes les missions ne peuvent être remplies correctement par l'effectif salarié actuel de Musicart's, notamment l'administration et la communication. Le budget de Musicart's ne permettant pas d'embaucher un personnel pouvant pallier à ces manques, la piste du bénévolat reste la seule possible, mais pour des tâches à effectuer en temps et en heure...

Dissolution de l'association des parents d'élèves :

Illustration du point précédent, l'association de parents d'élèves, suite au souhait de « passage de flambeau » de sa présidente, en fonction depuis 11 ans, sera dissoute dans le printemps, faute de bénévoles pouvant accepter les fonctions principales de l'association.

De ce fait, Musicart's réorganisera ses statuts de manière à tenter de favoriser une dynamique de bénévoles.



AGENDA



Les dates des concerts, spectacles et manifestations organisées par Musicart's seront consultables sur le site internet de la mairie à partir de fin Janvier 2007



Contacts : Nathalie GOGUELY au 03.81.49.59.33 - Mail : vgoquely@wanadoo.fr
Emmanuel PAYSANT au 06.75.03.51.04 - Mail : manu.paysant@free.fr



BASKET CUVIER FRASNE



C'est en avril 1957 que naît l'Union Sportive de Cuvier.

Tout d'abord, le club est uniquement masculin, puis en 1966 une équipe féminine est créée et fait ses débuts en championnat. C'est alors que le petit village s'ouvre à tout le canton de Nozeroy et que les jeunes des villages voisins viennent gonfler l'effectif du club.

Le nombre d'équipes féminines devient plus important et les résultats sont de plus en plus performants. Des problèmes d'effectif chez les masculins obligent l'équipe senior à l'abandon.

Pendant huit années, de 1980 à 1988, les violettes de Cuvier font vibrer tout un canton et sous la houlette et les compétences de Michel Chauffaud accèdent en championnat de France.

Dans les années 1990 Michel Chauffaud prend le poste de directeur de l'école primaire à Frasné et sous son impulsion les premières filles du village rejoignent le club de basket de Cuvier.

Depuis, toutes les années le club accueille entre 15 et 30 jeunes de Frasné filles ou garçons pour pratiquer ce sport.

Depuis quelques années la municipalité met à disposition la salle de sports pour pratiquer des entraînements et quelques matchs de compétitions.

Depuis 2006 le club a pris la dénomination BASKET CUVIER FRASNE.

Il est composé d'une centaine de licenciés qui forment des équipes filles seniors, cadettes, minimes, benjamines, poussines ; des équipes garçons seniors, cadets et poussins.

Les mini/baby filles ou garçons nés en 98/99/2000.

Notre premier objectif est d'accueillir tous les jeunes qui veulent pratiquer le basket, les initier pour qu'ils puissent s'épanouir dans un esprit d'équipe et dans un sport qui nous est cher : le basket.

Contacts: 03 81 49 83 03 — 03 84 51 34 43

Dates à retenir:

23 décembre 2006 tournoi inter villages - 10 février 2007 souper dansant

INFORMATION

Le banquet des classes 2007 aura lieu à la salle d'animation le 3ème dimanche de mars soit le 18 mars 2007.

Les personnes concernées soit les classes en 7 et 2 sont invitées à prévenir leur conscrits.



LE BILAN SPORTIF DU CLUB DE FOOTBALL

Le comité du club sportif profite du bulletin municipal pour dresser le bilan sportif de la saison 05/06 terminée fin juin et présenter la nouvelle saison.

La saison 2005/2006, saison de transition, a présentée un bilan mitigé pour les différentes équipes, avec bien sur ses satisfactions et ses déceptions.

Chez les seniors : l'équipe A malgré des problèmes d'effectif et de coaching a terminée à la huitième place, assurant ainsi son maintien en promotion de ligue.

L'équipe B dans un championnat de deuxième division très relèvé n'a pas pu sauver sa tête, terminant à la douzième place, synonyme de descente.

L'équipe C termine troisième de son groupe de cinquième division, avec la possibilité de monter. En prime elle termine aussi troisième dans sa catégorie au challenge du fair-play organisé par le district du football.

Chez les équipes de jeunes, 15 ans, 13 ans, benjamins, poussins et débutants, soit 8 équipes les résultats ont été dans leur ensemble très satisfaisants, avec une mention particulière aux joueurs et dirigeants de l'équipe des 15 ans vainqueur de la coupe Sandoz, coupe des équipes 15 ans du doubs. C'est une première dans l'histoire du club.

A noter, la labellisation de l'école de Foot du CS Frasne qui représente une satisfaction pour l'ensemble des dirigeants puisque seulement 8 clubs du district ont eu cette distinction.

Le C.S FRASNE version 2006/2007 c'est :

Un groupe d'une trentaine de débutants, 2 équipes de poussins à 7 joueurs, 1 équipe de benjamins à 7 joueurs, 2 équipes de 13 ans à 11 joueurs, 1 équipe de 15 ans à 11 joueurs, 1 équipe de 18 ans, 2 équipes seniors et une équipe de vétérans.

Tout ce petit monde représente environ 170 membres, joueurs et dirigeants qui chaque week-end défendent les couleurs du club.

Les résultats en ce début de saison pour nos équipes sont dans l'ensemble très satisfaisants. L'assiduité aux entraînements hebdomadaires et la bonne ambiance au sein du club et de bon augure pour la suite des championnats.

Le secrétariat est maintenant équipé en informatique grâce à la ligue de franche comte de football. Le club dispose d'un site Internet conçu par *Salvi Michael* que l'on peut consulter directement à l'adresse suivante <http://csfrasne.free.fr> ou à partir du site de Frasne. Vous trouverez toutes les informations et renseignements liés à la vie du club (classements-résultats-agenda-etc). A consulter sans modération.

Aujourd'hui Le comité du C.S Frasne peut voir sereinement l'avenir, remercie tous les généreux sponsors des panneaux publicitaires pour le soutien apporté au club, remercie la municipalité pour son aide financière, matériel et La confiance qu'elle nous accorde.

En cette période de vœux, le comité du C.S Frasne Souhaiterait que les parents des équipes de jeunes viennent plus nombreux pour les encourager.

Le comité du C.S FRASNE



SOCIETE DE PECHE LA GAULE FRASNOISE

Au cours de l'année 2006, les pêcheurs ont été particulièrement actifs. En effet, les personnes qui vont se promener autour de l'étang du Moulin, ont pu se rendre compte que la barrière de la passerelle a été changée et un portique installé à l'entrée de la digue. Néanmoins, l'accès sur l'autre rive de l'étang reste possible, mais à pied. Les grosses pierres qui étaient sensées empêcher l'accès aux véhicules étaient trop souvent desserrées pour laisser le passage aux voitures et autres campings cars.

D'autres travaux restent encore à réaliser pour rendre encore plus agréables les plans d'eau : la vanne de l'étang du Moulin, dont la crémaillère est inutilisable et – mais ceci est plus long à mettre en chantier – la digue de l'étang Lucien qui reste à terminer, de façon à pouvoir se rendre d'un bout à l'autre depuis la route de Bonnevaux jusqu'à l'autre extrémité. L'étang du Moulin est à vidanger, de façon à renouveler l'eau et ralentir le processus d'envasement, mais une étude d'impact doit être réalisée, et ce dossier est très long à monter en raison des différentes administrations qui doivent le gérer : l'Agence de l'Eau, le Conseil Supérieur de la Pêche, la DIREN et d'autres encore. La société de pêche « La Gaule Frasnoise » a, en plus de l'activité halieutique, le devoir d'entretien des infrastructures et de l'environnement, de façon à ce que chacun puisse profiter de cet endroit encore préservé, promeneur ou disciple de Saint Pierre.

Côté activités propres à la société, la journée de pêche à la truite a été organisée, pour le plaisir des enfants – et de leurs parents, il faut bien le dire ! – sans attirer un public très nombreux. Ce manque de succès relatif est probablement dû au beau temps exceptionnel que l'on avait ce jour-là. Puis ce fut le concours de pêche qui lui, a eu lieu sous la pluie, à tel point que le moment d'initiation pour les enfants a dû être annulé. Espérons que l'an prochain, la météo ne nous jouera plus de vilains tours.

Concernant les membres actifs, nous déplorons le départ prématuré de notre ami Jean-Marie GANZER. Particulièrement apprécié au sein du comité, Jean-Marie avait l'esprit associatif, cherchant avant tout à faire vivre la société et apportant à l'occasion, son savoir faire et son habileté dans tout ce qui touchait aux activités manuelles. Il laissera le souvenir d'un homme généreux et extrêmement agréable. Merci Jean-Marie.

Le comité de La Gaule Frasnoise.



Le Ski Club de FRASNE-DRUGEON

Les activités

L'ECOLE DE SKI

Elle compte entre 70 et 80 enfants et ados, de 7 à 15 ans.

L'entraînement a lieu tous les mercredis après-midi, de septembre à fin mars, de 14h à 17h, ainsi que les samedis après-midi, à partir de la Toussaint.

Stages aux vacances de la Toussaint, de Noël, de février, de Pâques et d'été.

L'encadrement est assuré par Michel VUILLEMIN et Matthias HANROT, moniteurs diplômés d'Etat, assistés de bénévoles du Club formés à cet effet.

LES ENTRAÎNEMENTS A LA COMPETITION

Pour ceux qui le souhaitent, les entraînements compétition (séance de deux heures) ont lieu tous les mercredis après-midi et samedis après-midi de septembre à fin mars.

A l'automne, une séance supplémentaire de renforcement musculaire est proposée à partir de M2, dans la salle d'animation de Frasné, le mardi soir. Cette séance est également ouverte aux adultes. L'encadrement est assuré par Matthias HANROT.

LES COMPETITIONS

En fond spécial, pour les poussins à séniors, de début décembre à mi-avril. Le club engage chaque fin de semaine une vingtaine de jeunes, notamment en Coupe du Doubs, mais aussi par l'entremise du Comité Régional de Ski en Coupe de France pour les plus aguerris.

En longue distance, pour les séniors, de début janvier à fin avril, le Club regroupe les engagements et organise des déplacements collectifs en cas de courses éloignées.

DEVELOPPEMENT BIATHLON

Des séances de tirs en salle devraient être mises en place durant l'hiver pour initier les jeunes athlètes au tir à 10 mètres. Par la suite, un stade sera aménagé par les moniteurs du Ski Club à proximité du chalet, en vue d'intégrer des séances de biathlon tout au long de l'hiver. Ainsi, nous complétons les activités proposées aux skieurs.

LES ENTRAÎNEMENTS ADULTE

Des séances d'entraînements sont proposées aux adultes le mardi soir en semaine pour une préparation à la compétition et le samedi matin ou après-midi, dans le cadre de l'initiation au skating. De plus, une nouvelle rencontre est organisée tous les lundis après-midi pour les parents et adultes du Club qui souhaitent avoir une activité sportive en relation avec ce que l'on propose (sortie raquettes, randonnée, sortie ski).

LES RANDONNEES

Plusieurs sortes de randonnées sont proposées aux adhérents du Club au cours de l'année : randonnée de printemps sur les skis, randonnée familiale pédestre de début de saison, mais aussi randonnée en moyenne montagne sur plusieurs jours ou encore sortie en haute montagne (glaciers) pour les plus aguerris.



LA PETANQUE FRASNOISE

25 560 FRASNE

Cette année, nous avons continué nos activités et concours avec un effectif stable (85 inscrits). Nous faisons appel aux bonnes volontés pour aider et participer à la préparation des diverses manifestations car il est nécessaire d'être assez nombreux pour que chaque membre puisse continuer à se distraire dans de bonnes conditions au sein du club.

La visite de nos amis suisses, le 3 septembre dernier, ainsi que la présence d'un élu municipal nous ont fait passer une agréable journée. Je tiens à féliciter le traiteur pour son excellent repas qui s'est déroulé dans la convivialité.

J'aimerais aussi remercier tous ceux qui ont participé au TELETHON et qui, dans le cadre d'une bonne action n'hésiteront pas à renouveler cet élan de solidarité.

Le club propose toujours aux jeunes de venir se former le mercredi après-midi. Toute personne qui aimerait pratiquer la pétanque peut nous contacter (Tél : 03.81.49.82.28).

« LA PETANQUE FRASNOISE » souhaite à tous de vivre ses activités dans la joie et la bonne humeur et remercie tous ceux qui permettent au club d'exister.

Bien amicalement,



Photo : Lucien BOLE

École de jeunes ingénieurs forestiers venus étudier la forêt de Frasne.

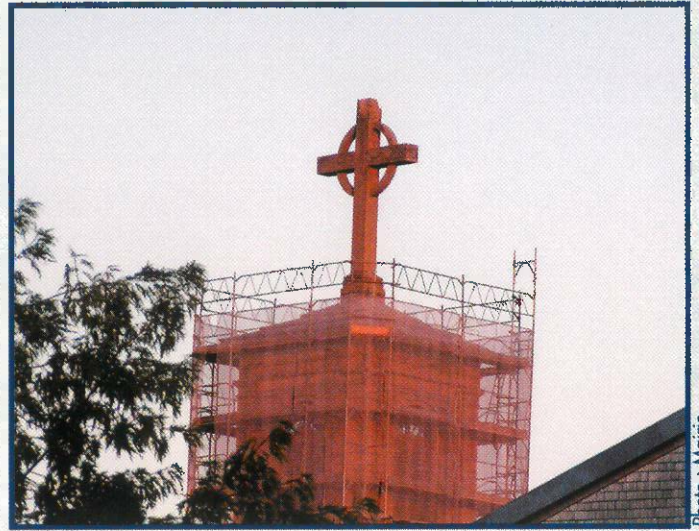


Photo : Mairie

Église : début des travaux 2005.



Photo : Mairie

Amarrage de la croix avant sa descente.

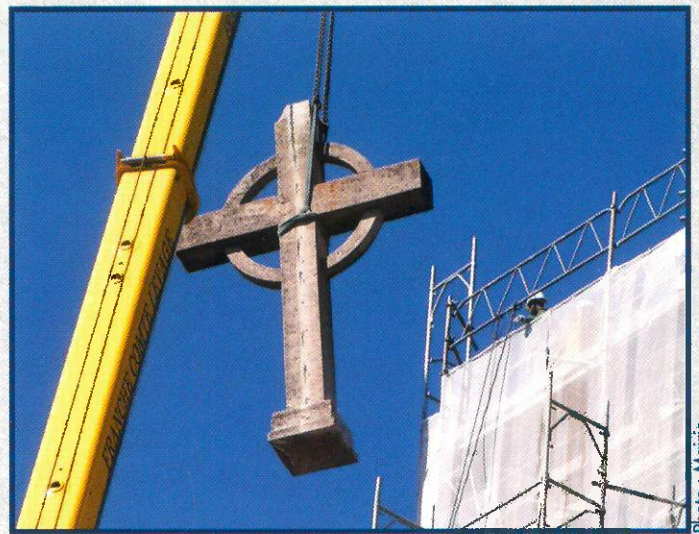


Photo : Mairie

Descente de la croix de l'église.



Photo : Mairie

Ancienne croix du clocher posée à terre par la grue.



Photo : Mairie

Église sans croix.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Document à conserver (mis à jour le 11 Décembre 2006)

	Téléphone	Horaires	Divers
MAIRIE M ^r le Maire : Lucien BOLE 1 ^{er} Adjoint : M ^r Jacky DESARMENIEN 2 ^{ème} ADJOINT : M ^{me} Colette GIRARD	03 81 49 83 17 03 81 89 72 75 06 83 42 84 76 06 71 34 22 68 06 64 77 59 94	du lundi au samedi le matin de 8 h 30 à 12 h 00 fermé le 2ème samedi du mois	Réservation de salles en mairie le plus tôt possible et prendre <u>obligatoirement</u> les clés le matin.
C.F.D (Communauté de Communes)	03 81 49 88 84		
SOUS-PREFECTURE	03 81 39 81 39		
TRESORERIE DE LEVIER	03 81 89 50 61		
URGENCES SAMU Gendarmerie Pompiers Appel d'urgence européen	15 (gratuit) 17 (gratuit) 18 (gratuit) 112 (gratuit)	<i>Lorsque vous appelez les quatre services d'urgence ci-contre, votre numéro s'affiche sur leur téléphone. Ainsi, le SAMU (15), la Gendarmerie (17), les Pompiers (18) et l'appel d'urgence européen (112) pourront, en cas de besoin, localiser une personne en détresse qui ne pourrait communiquer l'endroit où elle se trouve. Cette mesure a reçu l'accord de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).</i>	
MEDECINS Dr CHESNEL Dr HUMBEY Dr JEANNIN-MOHARIC	03 81 49 81 14 03 81 49 84 57 03 81 89 72 88		
PHARMACIE	03 81 49 81 50		
DISPENSARE DE FRASNE	03 81 49 83 59		
AMBULANCES Rossier à Houtaud Pontissaliennes à Doubs Du Haut-Doubs à Pontarlier Jeunet Frères à Censeau	03 81 45 53 53 03 81 46 65 95 03 81 69 45 15 03 81 46 46 46 03 84 51 31 87		
KINESITHERAPEUTES M.Pascal MARCHAND M. Hugo FAYS	03 81 49 84 78 03 81 89 72 42		
NUMEROS VERTS Drogue Info Service Enfance maltraitée Antenne ENFANCE ADO	08 00 23 13 13 119 ou 08 00 05 41 41 03 81 258 119	<i>Ce numéro ne figure pas sur la facture détaillée demandée par le propriétaire de la ligne.</i>	
BIBLIOTHEQUE		Au dessus de la HALTE GARDERIE	le 1er et 3ème vendredi du mois de 16h30 à 17 h 30 le samedi de 14 h à 15h et
HALTE-GARDERIE "Boûle de Neige"	03 81 89 77 49	Accueil des enfants de 2 mois 1/2 à 6 ans ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h mardi et vendredi après-midi 13h30 18h00	

RELAIS PETITE ENFANCE	03 81 46 94 49 06 89 64 86 88	Permanence en Mairie de Frasne le 2e et 4e lundi du mois -14h30 - 16h30 Liste des assistantes maternelles disponible en Mairie de Frasne.	
A.D.M.R.	03 81 89 87 68	Permanence : lundi 13h30 - 16h00 - mercredi et vendredi 9h 12h - samedi 9h30 11h30.	
FAMILLES RURALES	03 81 89 85 07	Activités pour enfants adolescents et adultes: centres de loisirs , périscolaire, halte-garderie, ludothèque , actions jeunes, club féminin et atelier bricolage.	
DÉCHÈTERIE	03 81 89 88 06	horaires d'hiver : lundi et jeudi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h	horaires d'été : lundi et jeudi de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h
S M C O M du Haut-Doubs	0 381 462 700	Collecte des ordures ménagères	
ÉCOLES			
Maternelle	03 81 89 72 77		
Groupe scolaire Xavier Marnier	03 81 49 83 74		
Collège Emile Laroue	03 81 49 81 01		
ORTHOPHONISTE Melle CAYET Hélène	06 81 02 51 91	Sur rendez-vous Local au-dessus Halte-Garderie	
ÉCOLE DE MUSIQUE "Musicart's"	06 75 03 51 04	Directeur : M ^r Emmanuel PAYSANT	
GARE S.N.C.F.	03.84.69.14.82		
ASSISTANTE SOCIALE	03 81 38 87 60	Permanence en Mairie de FRASNE, le 1er, 3ème et 4ème jeudi du mois, sur rendez-vous au 03.81.38.87.60	
CONSEILLER GENERAL M ^r Jean-Pierre GURTNER	03 81 49 51 12	Permanences en mairie de Frasne un samedi par mois (se renseigner à la mairie).	
ESPACE JEUNES P.A.I.O.	03.81.46.54.61	Permanences en mairie de FRASNE, le 1er mardi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00	

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Le nombre d'enfants requis pour postuler à la Médaille de la Famille Française est de :

- Médaille de bronze : 4 ou 5 enfants
- Médaille d'argent : 6 ou 7 enfants
- Médaille d'or : 8 et plus

Les enfants morts-nés ainsi que ceux décédés avant l'âge de 3 ans ne sont pas retenus au nombre des enfants ouvrant droit à la médaille.

En outre, afin que les qualités éducatives des parents soient nettement démontrées, seule la candidature des personnes dont l'aîné des enfants aura atteint l'âge de 16 ans est acceptée.

Nous vous rappelons que cette médaille est une distinction honorifique et que son attribution n'est pas automatique.

Les personnes intéressées voudront bien s'inscrire à la mairie auprès de Mme Girard Colette, adjointe, et remplir un dossier avant le 10 janvier 2007 . Merci.

ÉTAT CIVIL 2006

Les naissances

PICAUD Héloïse	le 18 janvier	à Pontarlier
LACROIX Astrid	le 27 février	à Pontarlier
FOLTÊTE Cynthia	le 5 mars	à Pontarlier
VERNEREY Loane	le 28 mars	à Pontarlier
CRETENET Youri	le 11 avril	à Pontarlier
PERRET Isaline	le 15 avril	à Pontarlier
SCHULLER Julie	le 21 avril	à Pontarlier
MOREL Etienne	le 24 avril	à Besançon
BEY Marilou et Mathilde	le 2 mai	à Pontarlier
NICOD Manon	le 6 mai	à Besançon
DROZ-BARTHOLET Yohan	le 13 mai	à Besançon
MATHIEU Zoé	le 15 mai	à Pontarlier
DULAC Axel	le 17 mai	à Pontarlier
GROS Lydie	le 19 mai	à Pontarlier
REYMOND Léane	le 9 juin	à Pontarlier
GOUVEIA CARDOSO Enzo	le 11 juin	à Pontarlier
RECEVEUR Angie	le 12 juin	à Pontarlier
COURDIER Ronan	le 18 août	à Pontarlier
ORTIZ Erwan	le 23 août	à Pontarlier
CALLEY Lola	le 14 septembre	à Pontarlier
VOIRIN Victor	le 23 septembre	à Pontarlier
ROMANO Steeven	le 12 octobre	à Pontarlier
VOSSOT Zeïla	le 1er novembre	à Pontarlier
PAILLARD Jeanne	le 10 novembre	à Pontarlier
FAVART Yanis	le 17 novembre	à Pontarlier
RENEAUX Lucas	Le 8 décembre	à Pontarlier

Les mariages

Isabelle CUENIN et Arnaud PUTHIER	le 6 mai
Marie-Hélène DEBETS et Gérard GIARAMIDA	le 27 mai
Isabelle STRICKER et Éric BOURG	le 24 juin
Valérie GIROD et Georges BARROCA	le 1 ^{er} juillet
Emmanuelle ROUILLIER et Frank DEFASNE	le 2 septembre

Les décès

BARTHELET Marie Louise veuve BARTHOD	le 6 janvier	à Frasne
VIEILLE Christian	le 13 janvier	à Frasne
PERROT- MINOT André	le 20 janvier	à Pontarlier
SALVI Séverin	le 16 mars	à Frasne
LÉPEULE André	le 9 avril	à Pontarlier
LANQUETIN Georges	le 21 mai	à Pontarlier
BRESSAND Ernest	le 23 mai	à Pontarlier
NJOCK BATHA Dieudonné	le 29 juin	à Saint-Denis
ABISSE Joseph	le 18 juillet	à Frasne
ROUSSELET Pierre	le 24 juillet	à Pontarlier
DARBON Henriette	le 18 août	à Frasne
ROLET René	le 27 août	à Pontarlier
BAUDET Marie-Thérèse veuve RENAUD	le 15 septembre	à Pontarlier
BOURDIN Jean-Paul	le 15 octobre	à Pontarlier
LEVAIN Michel	le 6 novembre	à Frasne
FAURE Renée épouse PETITE	le 6 novembre	à Pontarlier
GANZER Jean-Marie	le 13 novembre	à Frasne
LAURENCE Charles	le 23 novembre	à Besançon
CHAMBELLAND Aline veuve ZUCCHI	le 2 décembre	à Frasne
JACQUIN Micheline veuve ALLEMAND	le 18 décembre	à Pontarlier

RAPPEL

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

DERNIER DÉLAI : SAMEDI 30 DÉCEMBRE 2006

Se présenter au secrétariat, muni de la carte d'identité et d' un justificatif de domicile.

**Le secrétariat de mairie est fermé le samedi 23 et le lundi 25 décembre.
Ouvert du mardi 26 au samedi 30 de 8h30 à 12h00.**



Photo : Mairie

Mise en place du nouveau clocheton.

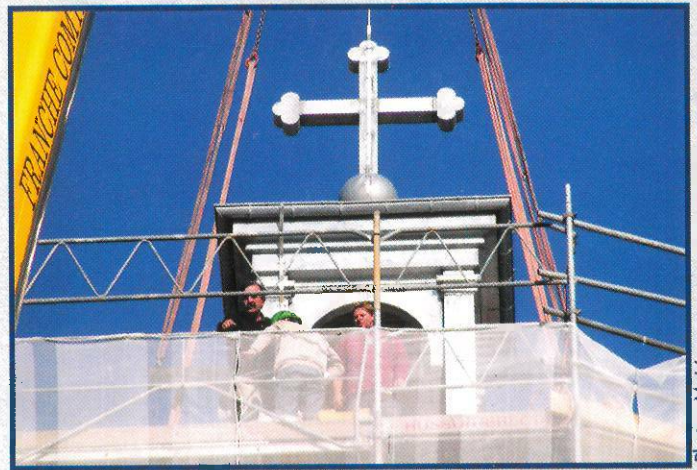


Photo : Mairie

Mise en place du nouveau clocheton par l'entreprise de menuiserie-Charpente.



Photo : Mme Pritzy, l'Est Républicain

Inauguration de l'église après restauration le 12 novembre 2006 (Mr Gurtner, conseiller général - Monseigneur Lacrampe, archevêque - Mr Binetruy, député - Mr Bole, Maire de Frasné).



Photo : Mairie

Église en travaux avec son nouveau clocheton.